

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 30 novembre 2020 portant ouverture au titre de l'année 2021 d'un concours externe sur titres pour l'accès au corps des ingénieurs des mines

NOR : ECOG2030155A

Par arrêté du ministre de l'économie, des finances et de la relance en date du 30 novembre 2020, est autorisée l'ouverture d'un concours externe sur titres pour le recrutement d'un ingénieur des mines au titre de l'année 2021, ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme de doctorat dans un domaine de compétence du corps ou justifiant de qualifications au moins équivalentes attribuées dans les conditions prévues par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique.

Les dossiers de candidatures peuvent être obtenus en s'adressant au ministère de l'économie, des finances et de la relance, service du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, 139, rue de Bercy, télédéc 333, 75572 Paris Cedex 12 (téléphone : 01-53-18-24-05 ; mail : cge.concours@finances.gouv.fr).

Les dossiers de candidatures devront parvenir, au plus tard, le 4 mars 2021 à 12 heures (heure de Paris), par voie électronique à l'adresse cge.concours@finances.gouv.fr, ou par voie postale, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse susmentionnée.

Nota. – Pour tous renseignements, les candidats doivent s'adresser au ministère de l'économie, des finances et de la relance, service du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, 139, rue de Bercy, télédéc 333, 75572 Paris Cedex 12 (téléphone : 01-53-18-24-05 ; mail : cge.concours@finances.gouv.fr).